

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 193 AVRIL 2007

H U M E U R D E B L É

UN COMMENCEMENT SEULEMENT

C'est l'un des articles de la loi d'orientation agricole de 2005 qui a fait couler beaucoup d'encre : l'obligation d'utiliser des plastiques biodégradables obtenus à partir de matières végétales pour fabriquer un certain nombre de produits.

Après un premier décret en cours de parution relatif aux sacs de caisse, un second est maintenant signé pour d'autres produits, mais, déception, leur nombre est très limité (sacs poubelle de moins de 80 L et coton-tige!). Bien sûr, les fabricants de plastique traditionnel n'ont pas manqué de jouer leur partition là où il le fallait. Mais surtout, le principe de liberté de circulation des mar-

chandises à l'intérieur de l'Union européenne freine les ambitions d'Etats-membres qui veulent imposer isolément sur leurs territoires des produits écologiquement compatibles. C'est la conséquence de l'absence d'initiative à Bruxelles en matière de bioplastiques, reflet de la lenteur de l'Europe, parfois, à passer des meilleures idées aux actes.

Le travail commencé en France doit donc devenir un travail communautaire. La filière bioplastique et le gouvernement français agissent déjà en ce sens pour inciter Bruxelles à adopter un cadre d'action plus volontariste.

DÉBOUCHÉS

HONGRIE : PERSPECTIVES PROMETTEUSES POUR LE MAÏS DANS LE BIOÉTHANOL

Le dernier numéro de Blé Contact invoquait entre autres les perspectives de production de bioéthanol en Hongrie pour relativiser les projections plutôt pessimistes de la Commission européenne quant à l'évolution des stocks de maïs dans l'est de l'Union européenne.

En 2006, la Hongrie ne produisait que 40 000 tonnes de bioéthanol dans une usine appartenant à l'anglais Tate and Lyle et à l'autrichien Agrana. En supposant que la totalité des 12 projets d'extension et de construction d'usines recensés cette même année voient le jour, la production passerait à plus de 1 400 000 tonnes à l'horizon 2009, dont près de 1 000 000 t obtenues à partir de maïs. Le volume de maïs ainsi mobilisé serait alors de 3,4 Mt. Même si, comme l'expérience le montre, le nombre de réalisations sera vraisemblablement inférieur au nombre de projets, les volumes supplémentaires de maïs utilisés par rapport à 2006 devraient s'élever au minimum à 2 000 000 t, ce qui représente le quart de la dernière récolte hongroise.

FILIÈRES

LE SUPER ÉTHANOL 85, CARBURANT TRANQUILLISANT POUR LES PÉTROLIERS

Total, qui a mis en service ses premières pompes de Superéthanol 85 (85 % de bioéthanol + 15 % d'essence) le 27 mars, compte arriver à 70 pompes fin juin et à 200 au moins au terme de l'année.

Distribuer du Superéthanol 85 tend à permettre à une société pétrolière d'atteindre plus facilement le taux moyen d'incorporation de bio-carburant que lui impose de respecter la loi - sous peine de taxation - par rapport au volume global d'essence qu'elle vend. Cette facilité est également d'ordre technique : l'essence utilisée dans le Superéthanol 85 n'a pas à être adaptée, contrairement à celle des mélanges de type E5 et E10 (respectivement 5 % et 10 % de bioéthanol).

Dernier avantage pour un distributeur/raffineur comme Total, le Superéthanol 85 chasse moins d'essence du marché qu'une diffusion accrue d'E5 ou E10. En effet, le parc d'automobiles flexfuel⁽¹⁾ ne s'étoffera que progressivement, tandis que tout véhicule à essence actuel peut du jour au lendemain rouler à l'E5 ou à l'E10. Au contraire, pour la filière française bioéthanol, en termes de débouchés, et pour l'environnement, en termes de réduction d'émission de gaz à effet de serre, il est important de parvenir rapidement à une large diffusion d'essences E5 et E10.

(1) Véhicules pouvant rouler avec des proportions variables de bioéthanol dans l'essence.

POLITIQUE AGRICOLE

PROMOTION À L'EXPORT : 74% DE CRÉDITS PUBLICS AUX ETATS-UNIS, 0% EN FRANCE

Les sommes versées par les agriculteurs américains à l'organisme de promotion de leur blé sur le marché mondial, se sont élevées à 4,13 millions de \$ pour la campagne céréalière 2005/06 (1/7/05 - 30/6/06). Si l'on tient compte du rapport entre les volumes produits aux Etats-Unis et en France, c'est un chiffre guère plus élevé que les 2,3 millions d'euro (3,07 M \$) versés par les producteurs français de blé et d'orge pour France Export Céréales, homologue d'US Wheat Associates.

En revanche, alors que US Wheat Associates est largement subventionné par le gouvernement américain - à hauteur de 11,7 M \$ en 2005/06, soit 74% de son budget - France Export Céréales ne reçoit aucuns fonds publics. Son financement vient des seuls producteurs.

Jusqu'ici, la Commission européenne, qui attribue des crédits pour la promotion d'autres produits agricoles, s'y est toujours refusée pour les céréales, mettant en avant les subventions à l'export accordées à ce secteur. Cette justification n'avait déjà pas de valeur puisqu'aux Etats-Unis, il y a à la fois subventions à US Wheat Associates et soutiens massifs à l'export de blé. Elle est maintenant devenue totalement désuète avec la quasi-disparition des soutiens communautaires à l'export. La Commission européenne devrait d'autant plus revoir sa position, surtout si la réflexion engagée par France Export Céréales au sujet d'une promotion des céréales européennes - et non plus seulement françaises - venait à se concrétiser.



BLE CONTACT RECOMMANDE...

Agri US Analyse, lettre mensuelle sur l'agriculture et la politique agricole américaines

Depuis 1995, Agri US Analyse éclaire chaque mois les multiples enjeux de l'agriculture des Etats-Unis : marchés intérieur et internationaux, politique commerciale, soutien public, qualité et environnement, recherche et innovations. Alors que les économistes américains sont partagés sur l'impact d'un éventuel accord à l'Organisation mondiale du commerce et que le débat sur le prochain farm bill bat son plein, cette publication indépendante est un outil indispensable pour comprendre la situation agricole outre-Atlantique et en évaluer les conséquences pour l'Europe, tout particulièrement en France.

Pour recevoir un exemplaire gratuit d'Agri US Analyse, contacter Jean-Christophe Debar, e-mail : agrius.debar@wanadoo.fr

LOGISTIQUE

FRAIS DE TRANSPORT DES GRAINS RÉDUITS DE 30 À 50% AVEC SEINE-NORD EUROPE

Le Conseil Céréales de l'Office National des Grandes Cultures (ONIGC) était réuni le 14 mars dernier, veille de la clôture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de canal à grand gabarit Seine-Nord Europe. Il a émis à cette occasion une déclaration à l'attention du président de la Commission d'enquête.

Cette déclaration souligne combien le canal, reliant des régions de production et de transformation des grains à des régions d'utilisation et d'expédition, contribuera à rendre la filière céréalière plus compétitive. Les coûts de transport des céréales, qui peuvent atteindre 15% de la valeur du produit en période de dépression du marché, seront réduits de 30% à 50% pour des trajets Nord-Picardie vers Benelux et Haute-Normandie (Rouen, Le Havre) : 30% par rapport à la voie fluviale petit gabarit et 50% par rapport à la logistique route, avec, dans ce cas, élimination de nombreuses nuisances.

Par ailleurs, la percée du canal devrait conduire à une restructuration des capacités de stockage des grains. Des regroupements de capacités sur Seine-Nord Europe seront en effet induits par la volonté de massifier les expéditions pour bénéficier pleinement de l'avantage de coût offert par le grand gabarit.

COMPÉTITIVITÉ

BIENTÔT UN OUTIL EXPERT POUR MIEUX SIMULER LES COÛTS DE PRODUCTION

Connaître les coûts de production de leur cultures est un exercice impératif pour les agriculteurs afin d'évaluer la compétitivité de leurs productions et de faire les bons choix en matière d'assolement. Dans le secteur des grandes cultures, procéder à de tels calculs n'est toutefois pas aisé. Les données et hypothèses à prendre en compte - surfaces, main d'œuvre, parc matériel, intrants, etc. - sont nombreuses et interagissent les unes sur les autres. Pour aider les exploitants dans leurs approches et leur permettre ainsi d'accéder aux meilleurs niveaux de compétitivité et de rentabilité, ARVALIS-Institut du végétal, l'institut technique des céréaliers, va lancer en mai prochain un outil de cal-

cul et de simulation de coûts de production appelé Compéti-LS® Complet. Compéti-LS® Complet sera proposé, avec une formation à son utilisation et à l'interprétation des indications qu'il fournira, aux organismes qui apportent du conseil aux exploitants du secteur des grandes cultures : coopératives et négociés en grains, Chambres d'Agriculture, Centres de gestion, Coopératives d'Utilisation de Matériel en Commun (CUMA), Centres d'Etudes Techniques Agricoles (CETA)...

Depuis le 30 mars dernier, une autre version moins évoluée, Compéti-LS® Basic, est par ailleurs en libre accès sur le site Internet d'ARVALIS. Outil très simplifié de calcul des coûts de production, elle permet de s'initier au sujet en attendant une analyse précise et des simulations de coûts de production par Compéti-LS® complet.

INFOCHIFFRES

PRODUITS AGRICOLES : À QUI VEND, À QUI ACHÈTE L'EUROPE ?

Parmi les grandes régions du monde à potentiel agricole élevé (Amérique du Nord, Amérique latine et Europe), l'Europe est de loin celle qui importe le plus de produits agricoles (94,9 milliards de \$ en 2005) et qui a le plus fort déficit commercial en ce domaine (19 Mds \$). C'est précisément avec les deux Amériques, qui veulent tant d'elle dans les négociations de l'OMC en matière d'accès au marché, que ses déficits sont les plus élevés.

Le commerce agricole de l'Europe avec les autres régions du monde en 2005

(milliards \$)

Importations européennes		Exportations européennes	
d'Amérique Nord ⁽¹⁾	16,5	vers Amérique Nord	20,2
d'Amérique latine ⁽²⁾	27,9	vers Amérique latine ⁽²⁾	3,3
de la CEI ⁽³⁾	6,5	vers CEI ⁽³⁾	10,4
d'Afrique	15,2	vers Afrique	10,8
du Moyen Orient	2,3	vers Moyen Orient	8,5
d'Asie/Océanie	24,3	vers Asie/Océanie	21,3
d'autres origines	2,2	vers autres destinations	1,4
TOTAL	94,9	TOTAL	75,9

⁽¹⁾ hors Mexique ⁽²⁾ y .c. Mexique ⁽³⁾ Communauté d'Etats indépendants

Source : Agri US Analyse d'après OMC

LA BATAILLE ENTRE FRANCE ET CANADA, LES LEADERS À L'EXPORT DE BLÉ DUR

(tonnes)

	641 000 →	Italie	← 224 000	
	366 000 →	Benelux	← 90 000	
		Autre UE	← 153 000	
CANADA	358 000 →	Algérie	← 683 000	FRANCE
	548 000 →	Maroc	← 31 000	
	148 000 →	Tunisie		
	436 000 →	Venezuela		

Sources : ONIGC et CWB

Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00.
Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.